



Nom et Prénom du / des enfant (s) :	Date de naissance :
Nom et Prénom du responsable légal	Numéro de téléphone en cas d'urgence

Inscription obligatoire pour la bonne gestion de l'accueil à retourner au plus tard

Le lundi 24 Février

Pôle enfance jeunesse ou par mail à pole.enfance@bubry.fr

	Mercredi 5 Mars	Présence	Mercredi 12 Mars	Présence	Mercredi 19 Mars	Présence
Matin	Créations en pâte à sel 3/6 ans Créations en pâte fimo 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Théâtre à la coque « Océan » Pour un groupe de 8 enfants 3/6 ans Tableau printanier 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Atelier jardinage 3/11 ans	<input type="checkbox"/>
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>
Après-midi	Poissons pêcheurs 3/6 ans Balle aux prisonniers 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Jeu du parachute 3/6 ans Jeu de la banane 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Cerceaux musicaux 3/6 ans Jeu de l'horloge 6/11 ans	<input type="checkbox"/>
	Mercredi 26 Mars	Présence	Mercredi 2 Avril	Présence		
Matin	Préparation du goûter 3/6 ans Le printemps des poètes Atelier d'écriture, dessins 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Suspensions florales 3/11 ans 	<input type="checkbox"/>		
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>		
Après-midi	Chat couleurs 3/6 ans Jeu de piste 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Parcours vélo et trottinette 3/6 ans Tir à la corde 6/11 ans	<input type="checkbox"/>		

Toute annulation doit être justifiée et prévenue 24h avant l'accueil pour ne pas être facturée



Date :

Signature :

Le Pôle Enfance Jeunesse de Bubry est ouvert de 7h15 à 18h45.

Les activités commencent à 9h30 (merci de ne pas arriver après cette heure, cela perturbe les activités en cours) et se terminent à 17h00.

Les repas et goûters sont fournis.

Le planning n'est pas figé et peut être amené à évoluer en fonction des divers aléas rencontrés.

Pour s'inscrire, il faut :

- Un dossier familial dûment rempli (à retirer sur place ou sur le site de la mairie)
- Une fiche d'inscription de la période en cours complétée
- Une photocopie du carnet de santé de l'enfant
- Une attestation du quotient familial CAF 2025
- Des bons CAF ou MSA pour les ayants droits

Le centre de loisirs peut être réglé en espèces, en chèques bancaires à l'ordre de l'ALSH BUBRY RR à réception de la facture.

Les tarifs sont soumis au quotient familial et sont visibles sur le site web de la mairie : www.bubry.fr

Attention à ne pas regrouper les factures sur un même règlement.

Pour nous contacter :

02.97.27.58.02

06 .70.27.23.41

Pole.enfance@bubry.fr

Le local et les activités sont subventionnés par la CAF, la MSA du Morbihan et le Conseil départemental du Morbihan

